

Le Conseil Municipal est convoqué le Lundi 14 Avril 18h45 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour:

- 1) Approbation du Conseil Municipal 24 Mars 2025
- 2) Information décision N°2025-001 : Acte constitutif de la régie de recettes Guichet Unique
- 3) Affaires extra-communales

Cession à l'euro symbolique des parcelles section A 565, A 569, A 1548 et A 1549 au profit de la commune Participation financière pour la réalisation d'une étude de structure pour la toiture du bâtiment Château dans le cadre de l'accompagnement du Pays Haut Languedoc et Vignobles dans la solarisation des bâtiments publics

4) Affaires communales

Modification des tarifs de la Régie Guichet Unique

5) Finances budget principal

Fixation des taux d'imposition 2025 Vote du budget primitif 2025

Provision pour risques : constitution annuelle sur le budget principal de la commune Vote de la subvention de fonctionnement versée au CCAS

6) Finances budget Eau et Assainissement

Vote du budget primitif Eau-Assainissement 2024

7) Questions diverses

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal et à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance du 14 Avril 2025 sera filmée et retransmise sur la chaîne TV de la commune.

Fait à CREISSAN, 3 avril 2025

Le Maire,

Laurent BRUNET